

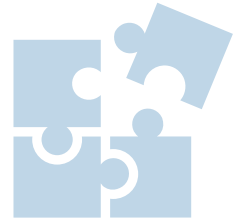


FORUM DE LA POLITIQUE DE MOBILITÉ DURABLE

Atelier 3 : Intégrer l'équité dans nos décisions de mobilité

CIBLES DE LA PMD

EN LIEN AVEC LES ANALYSES AVANTAGES-COÛTS ET MULTICRITÈRES



70 % de la pop.
4 services de mobilité
durable



-20 % du temps de
déplacement



-25 % d'accidents graves
et mortels



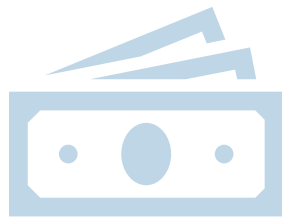
-20 % de l'auto-solo



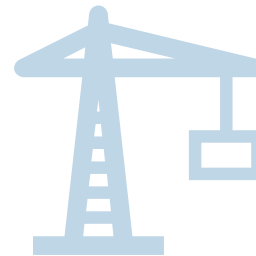
-40 % de pétrole



-37,5 % de GES



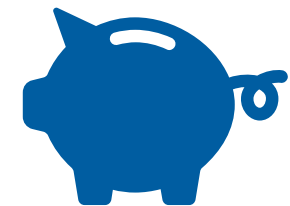
15 milliards \$ de ventes
annuelles



+25 % du tonnage de
marchandises



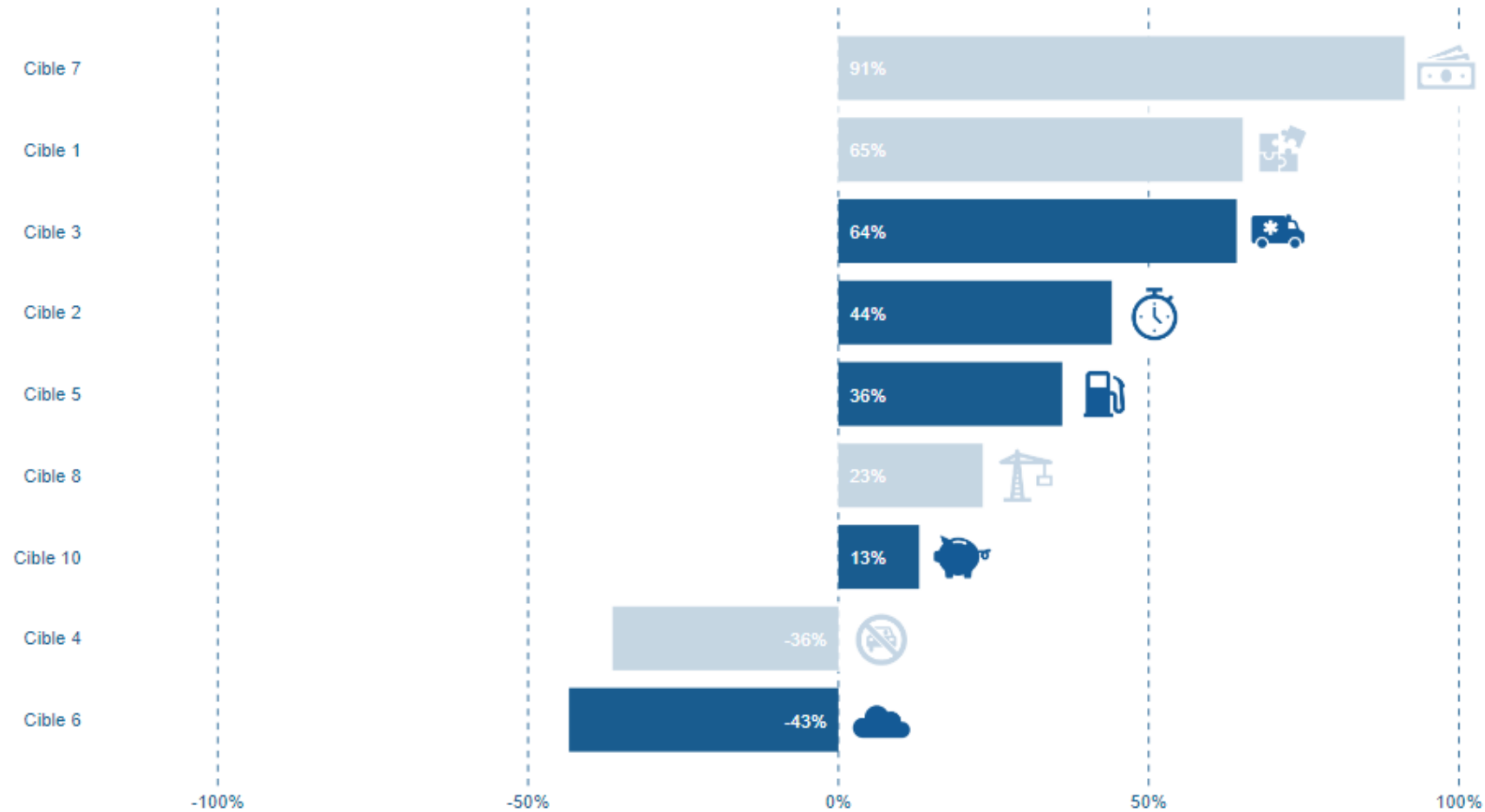
Réduction des coûts
associés à la congestion



-20 % des dépenses des
ménages

NIVEAU D'ATTEINTE DES CIBLES

EN LIEN AVEC LES ANALYSES MULTICRITÈRES ET AVANTAGES-COÛTS



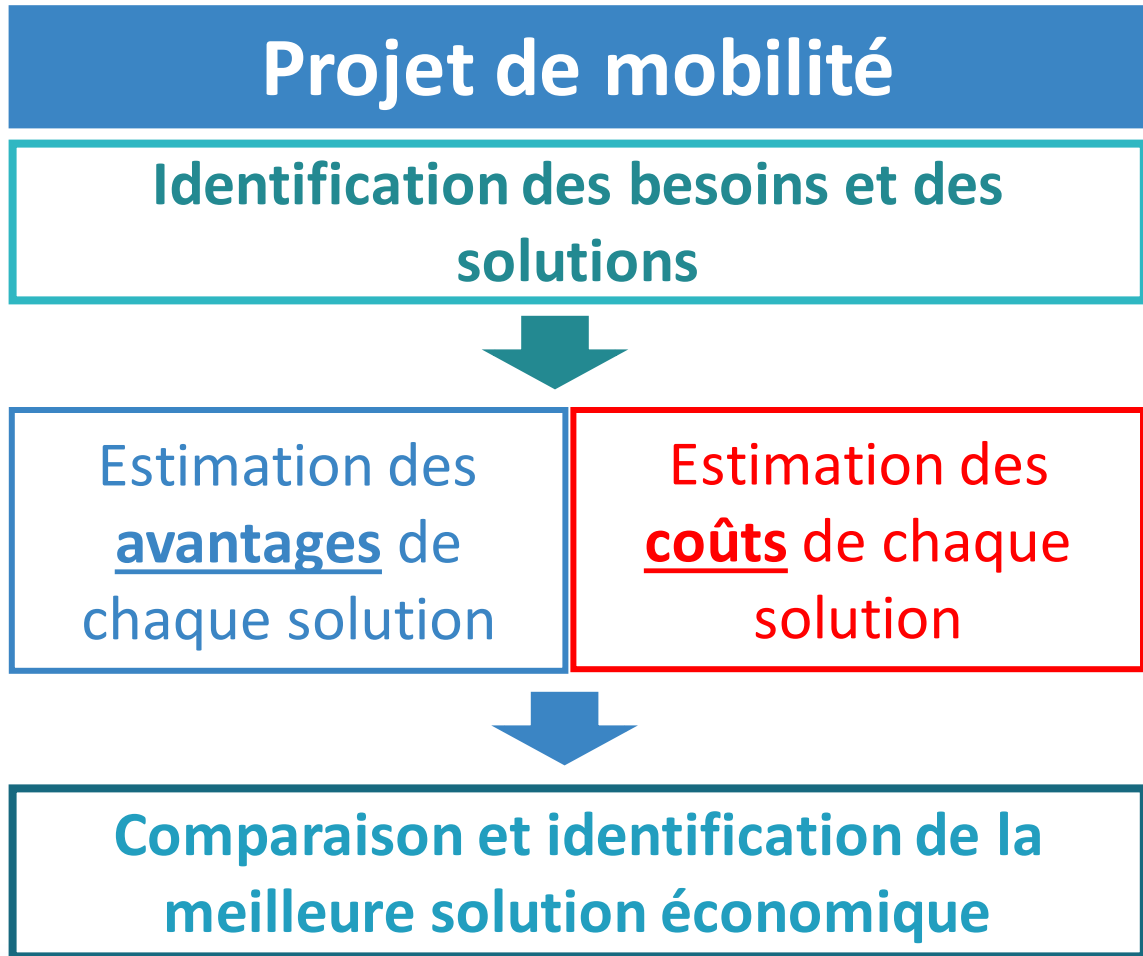
Analyses réalisées en amont des projets de transport

4

- Interne
 - Analyse avantages-coûts
 - Analyse multicritère
- Externe
 - Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement au Québec méridional (PEEIE)
 - Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

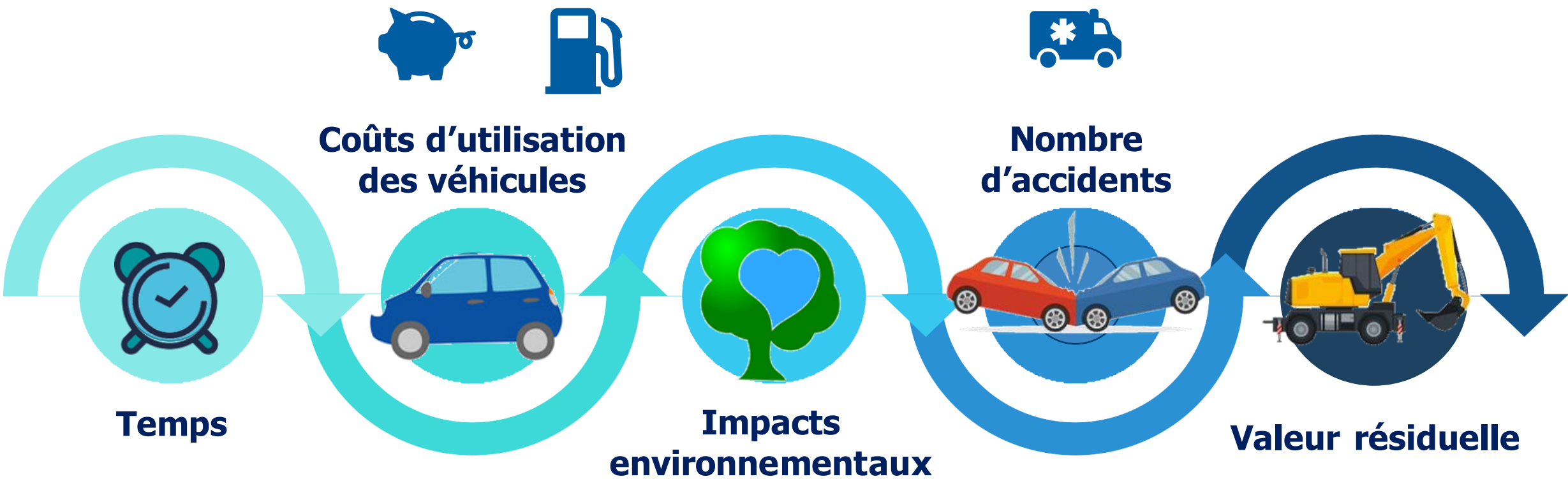


Analyse avantages-coûts



- L'analyse avantages-coûts (AAC) est une méthode qui permet de mesurer les avantages et les coûts économiques des scénarios de solution d'un projet en écart avec un scénario de référence.
- L'AAC permet d'établir le scénario de solution qui sera le plus rentable économiquement pour la société

Analyses avantages-coûts



Analyses avantages-coûts



Impacts environnementaux

- Pollution atmosphérique
 - CO : Monoxyde de carbone
 - HC : Hydrocarbures
 - NOx : Oxydes d'azote
 - SOx : Oxydes de soufre
 - PM10 et PM2,5 : Particules fines

- GES

- CO₂ : Dioxyde de carbone
- CH₄ : Méthane
- N₂O : Protoxyde d'azote



Nombre d'accidents

- Mortels
- Blessés graves
- Blessés légers
- Dommages matériels seulement



Analyses multicritères

- L'analyse multicritère est obligatoire pour tous les projets de 5 M\$ et plus et doit être présentée au point de contrôle 1* (4 M\$ et plus pour les projets de structure)
- Étapes :
 1. Préparation, par la détermination des critères à prendre en considération et des indicateurs qui permettent d'évaluer le projet
 2. Vérification de l'importance de chaque critère pour le projet
 3. Réalisation des ateliers d'évaluation de chaque critère et détermination de la solution préférable pour le projet

* Le guide de gestion des projets routiers du MTMD indique 7 points de contrôles dans le cheminement ministériel de réalisation d'un projet routier



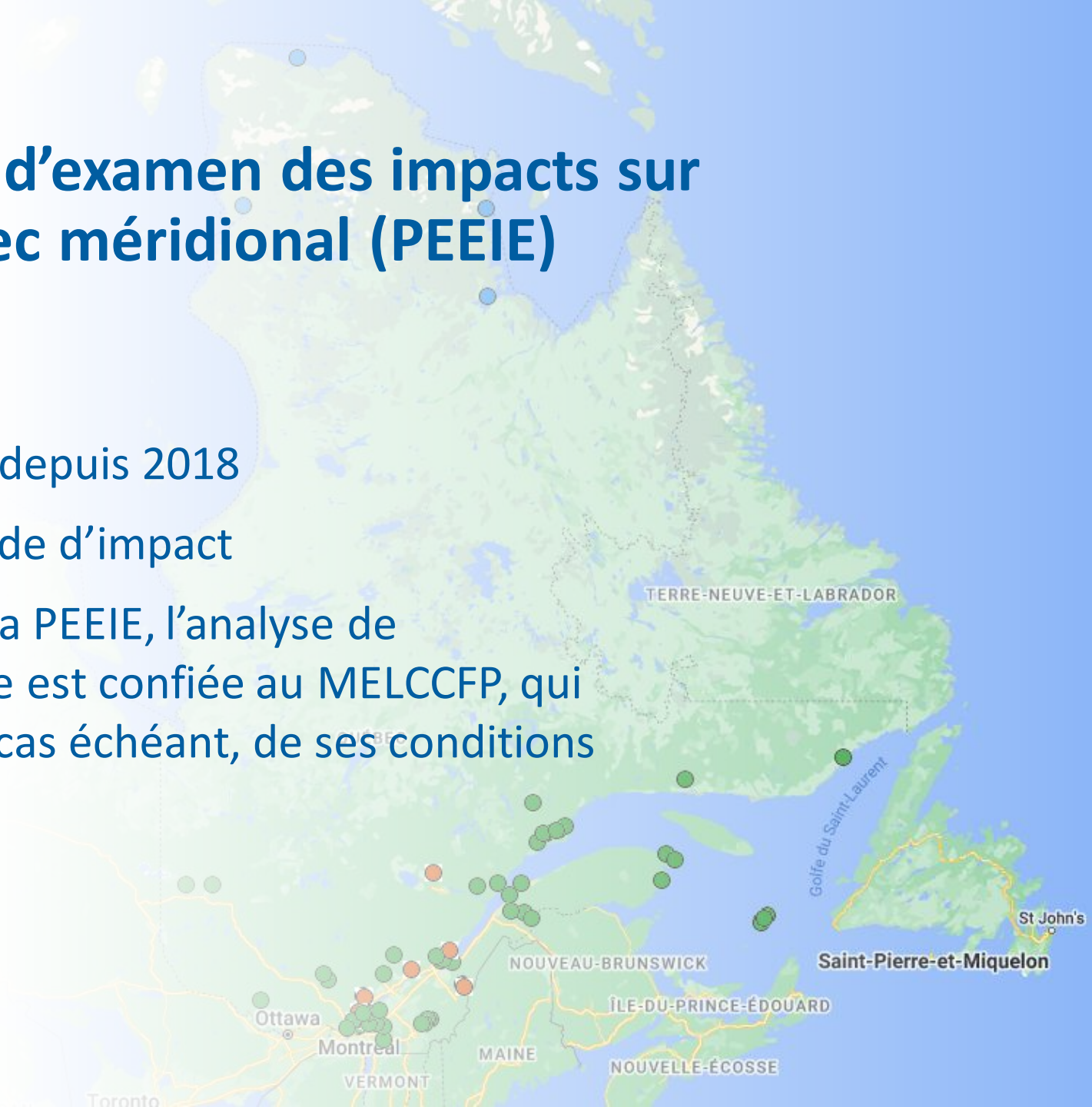
Analyses multicritères

- Exemples de critères

Catégorie	Critère
Technique et opérationnel	Minimisation des interventions d'entretien et de réparation Facilité de la réalisation des travaux Durée des travaux et importance des entraves à la circulation Disponibilité de l'expertise en conception et en réalisation Sécurité des usagers de la route, adhérence, qualité visuelle Intégration aux infrastructures en place
Environnement	Bruit de la circulation Utilisation des matériaux recyclés Processus de fabrication moins énergivore Réduction de la consommation de carburant Interventions d'entretien ayant le moins d'impacts sur l'environnement
Économique	Coûts globaux Soutien de l'industrie Maximisation des retombées économiques
Sociopolitique	Prise en compte des politiques et orientations gouvernementales Prise en compte des demandes du milieu

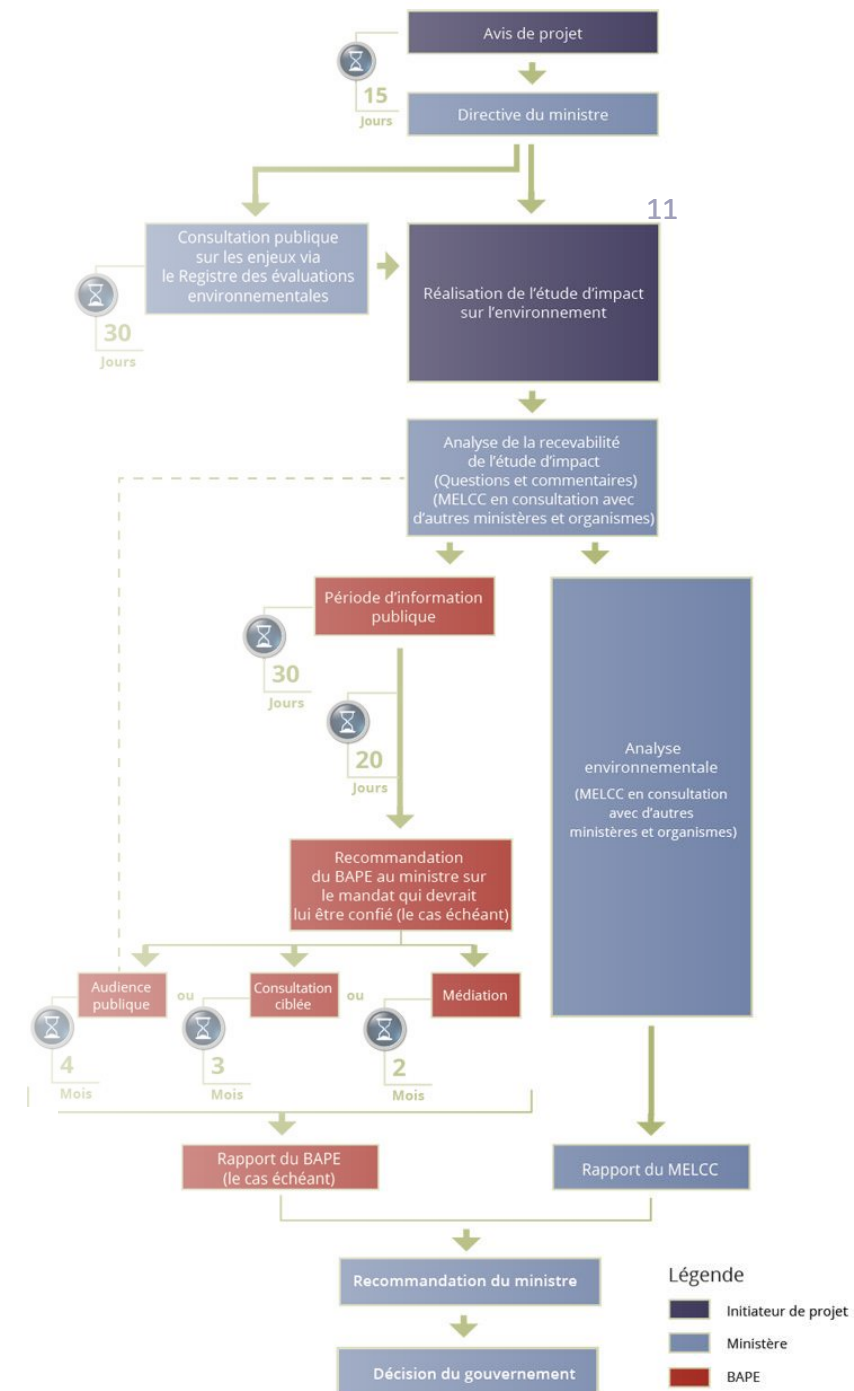
Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement au Québec méridional (PEEIE)

- ≈58 projets assujettis à la PEEIE depuis 2018
- Le MTMD doit produire une étude d'impact
- Lorsqu'un projet est assujetti à la PEEIE, l'analyse de l'acceptabilité environnementale est confiée au MELCCFP, qui décidera de la pertinence et, le cas échéant, de ses conditions d'autorisation



Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

- Les projets assujettis à la PEEIE peuvent également faire l'objet d'une consultation publique ou d'une médiation du BAPE
- Toute personne, groupe, organisme ou municipalité à qui s'applique le projet peut demander la tenue d'une consultation publique ou d'une médiation
- La recommandation du MELCCFP sera basée sur le rapport du BAPE et le rapport de ses analyses dans le cadre de la PEEIE





Comment atteindre nos cibles en 2030?

- Comment améliorer la prise en compte des incidences sociales des décisions en transports?
- Comment intégrer l'équité à la prise de décision?



Types de mesures

1. Programmes d'aide financière
2. Subventions et incitatifs fiscaux
3. Modifications législatives, réglementaires ou normatives
4. Interventions et projets d'infrastructures
5. Sensibilisation